



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 octobre 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 octobre 2002

**Réalisation d'une voie de substitution en vue du Contournement
Est-Sud de Niort par l'Etat (Direction Départementale de
l'Équipement) : cession de parcelles de terrains de la Ville de Niort
à l'Etat**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,
M. Gérard ZABATTA.

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés : Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désignés de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHÉ, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002

DELIBERATION D20020318

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Réalisation d'une voie de substitution en vue du Contournement
Est-Sud de Niort par l'Etat (Direction Départementale de
l'Équipement) : cession de parcelles de terrains de la Ville de
Niort à l'Etat**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire de substitution du contournement Est-Sud de Niort par les services de l'Etat, les emprises de l'ouvrage viennent s'exercer sur deux parcelles de terrain appartenant à la Ville de Niort.

Il y aurait lieu de vendre à l'Etat les emprises indispensables à la réalisation de l'ouvrage routier selon l'estimation du service du Domaine soit 938,34 €. Ainsi l'opération de création d'un itinéraire de substitution au niveau du boulevard Pierre Mendès France concerne la parcelle section IC n° 40 pour une emprise de 2774 m² sur une superficie totale de 3582 m² et la parcelle section IC n° 5 d'une superficie de 157 m².

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession décrite ci-dessus,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte de cession et tous documents s'y rapportant établi par la Direction Générale des Impôts, les frais et droits y afférents étant supportés par l'Etat.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)